

SYNTHESE DES MONTANTS FINANCIERS DE COMPENSATION FINANCIERE ET D'AIDE FINANCIERE

MESURE DE GESTION DE CRISE	PRODUIT	MONTANT DE LA CF (1)	MONTANT DE L'AIDE UE POUR LES OP (2)	MONTANT DE L'AIDE UE PRODUCTEURS INDEPENDANTS (3)
			100%	100%
MESURE RETRAIT POUR DISTRIBUTION GRATUITE (€/tonne)	Nectarine	269,00	269,00	269,00
	Pêche	269,00	269,00	269,00
	Poire	238,50	238,50	238,50
	Pomme	169,80	169,80	169,80
	Prune	340,00	340,00	340,00
MESURE RETRAIT POUR AUTRES DESTINATIONS (€/tonne)			75%	50%
	Nectarine	269,00	201,75	134,50
	Pêche	269,00	201,75	134,50
	Poire	159,00	119,25	79,50
	Pomme	132,20	99,15	66,10
	Prune	204,00	153,00	102,00
NON RECOLTE ET RECOLTE EN VERT (€/ha)			75%	50%
	Poire	3 669,08	2 751,81	1 834,54
	Pomme	5 071,72	3 803,79	2 535,86

(1) La Compensation Financière désigne le montant de l'aide UE + la part professionnelle de l'OP. C'est la dépense qui est inscrite au fonds opérationnel